



BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2018



INFOS PRATIQUES

Mairie annexe de Bréry

Ouverture de la mairie annexe de Bréry : Mardi de 16h00 à 18h30 et le Vendredi de 15h00 à 17h00

Permanences assurées par M. le Maire ou les adjoints.

Téléphone : 03 84 85 26 33

brery.commune@wanadoo.fr

Tout problème administratif sera réglé par le secrétariat de mairie de Domblans.

Mme Lepré Anne, secrétaire de mairie à Bréry, nous quitte pour un poste à la mairie de Branges (71).

Employé communal : Sébastien COURVILLE, assisté dès janvier 2019 par Alain GUILLEMIN et Jean Christophe VUIDEPOT, employés à Domblans.

Mairie de Domblans

Ouverture de la mairie de Domblans : Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00

Mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 17h00. Samedi : 9h30 à 11h30

Téléphone : 03 84 85 20 02

mairie@domblans.fr

Ouverture de l'agence postale de Domblans : Lundi et vendredi : 9h15 à 11h45.

Mardi, mercredi, jeudi, et samedi : 9h15 à 11h30.

Médiathèque Intercommunale

mediatheque-gestion@bressehauteseille.fr

Site de Voiteur 03 84 44 04 40

Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h / 14h - 17h30
Vendredi	16h - 18h
Samedi	10h - 12h / 14h - 17h00

Site de Plainoiseau 03 84 25 37 13

10h - 12h / 14h - 17h30
14h - 18h
10h - 12h / 14h - 17h00

Déchetterie

Domblans : ouverture du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

SICTOM

Le bac bleu sera ramassé le lundi matin des semaines impaires en 2018.

Tarifs de la redevance :

1 à 2 personnes : 128.50 € / Au-delà de 2 personnes : 212.80 € / Résidence secondaire : 93.50 €

Petit rappel : depuis l'année dernière, les emballages en plastique (pot de yaourt, crème...et les barquettes) sont à déposer dans le bac bleu.

***Si le couvercle de votre bac est cassé ou pour tout autre renseignement
Appelez le 03 84 86 16 16.***

Le mot du Maire

Après une année chaude et sèche, significative du réchauffement climatique, l'année 2018 se termine face à un mouvement social spontané mais ayant des racines anciennes, exprimant une contestation sur la fracture sociale et la fracture politique.

Bréry, beau village calme, à l'écart des grandes voies de circulation ne pourra pas être indemne des faits de notre société, à un moment ou à un autre, à un degré ou à un autre. Oui, dans ce monde qui bouge vite, Bréry doit trouver sa place tout en gardant son identité. C'est dans ce sens qu'il faut tracer l'avenir pour notre village.



Et l'année 2018 sera une année marquante pour notre commune car, après plus de deux années de réflexions et d'échanges, Bréry va poursuivre, à partir de 2019, son avenir et son destin avec la commune voisine de Domblans. Les deux communes historiques de la commune nouvelle font partie de la même communauté de communes « Bresse Haute Seille » et notre nouvelle commune, qui s'appelle Domblans, devient la troisième commune la plus importante de cette collectivité, en nombre d'habitants.

En fusionnant avec Domblans, c'est une chance pour Bréry en termes de service pour les habitants et pour son développement. C'est aussi une chance pour Domblans qui renforce ses équipements et sa place dans la communauté de communes. Ensembles, nous rassemblons nos forces pour mieux faire vivre notre bassin de vie commun.

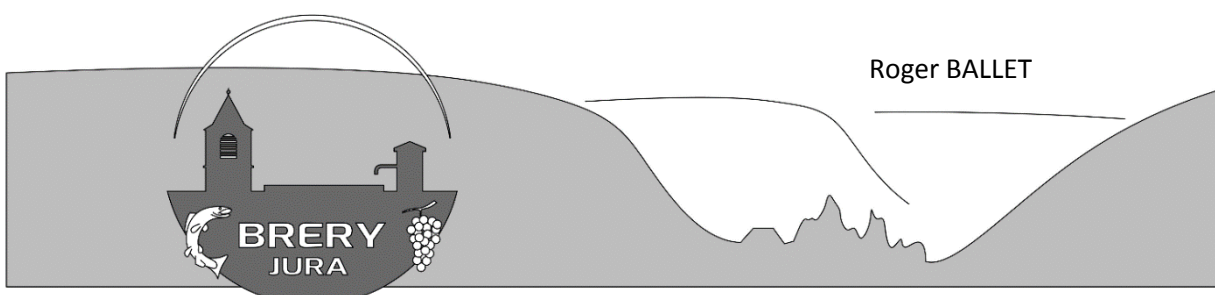
Vous lirez plus loin un extrait de la charte, texte fondateur de notre regroupement, qui expose les projets structurants de notre nouvelle collectivité.

Ce bulletin municipal fait suite à la feuille « Bréry en bref » que nous vous avons distribuée en juillet 2018 car nous sommes dans la volonté de bien vous informer.

Bien entendu, nous restons à votre écoute, vous pouvez nous rencontrer en mairie, qui devient une mairie annexe, ou nous joindre par internet : brery.commune@wanadoo.fr

Les pages qui suivent, écrites et mises en forme par l'équipe municipale, font le point de la vie de notre commune, les réalisations de l'année et les projets à venir.

Avant de vous le laisser découvrir, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette année 2019.



Etat civil

Mariages

CHEZEAU Céline et MAUGUIN Florent le 18 Août.
FAIVRE Elise et BOURLIER Nicolas le 17 Novembre.

Décès

GIROD Madeleine née GUY le 16 décembre 1924 à Bréry, décédée le 4 mai à Lons le Saunier.

Naissances

VERNE Liza Delphine le 19 septembre.

Nouveaux habitants

Bienvenue dans notre village à :

PROST Florence et PAYSANT Benoît, 3 bis chemin sous la ville.

FAIVRE Elise et BOURLIER Nicolas, 24 grande rue.

BLONDEAU Anthony, 34 grande rue.

GADOULET Laurent, 7 chemin sous la ville.

MOREY Adrien, impasse du tarte.

Le temps de 2018

Cette année est la plus chaude en France depuis le début des relevés météorologiques.
Sur les 10 années les plus chaudes, 9 se sont produites après 2000.

Un mois de janvier doux, sans gelée et très pluvieux suivi d'un mois de février froid.

Mars et mai sont bien arrosés et comme souvent avril est ensoleillé et peu pluvieux.

L'été « provençal » s'installe début juin : nombreuses périodes de chaleur avec un soleil bien présent favorisant la sécheresse. Le mois d'Août est plus orageux. Une belle arrière-saison puis rare soleil en novembre et décembre, deux mois où la grisaille s'impose.

Données sur Bréry nord

Précipitations : 1115mm

Mois le plus sec : Juillet, 29 mm

Mois le plus arrosé : Janvier, 188 mm

Température minimale : -11° le 28 février

Température maximale : 37° le 4 août

Gelées sous abri : 38

Neige au sol : 2 jours

Brouillard : Observé sur 28 jours (160h)



Chantier Mairie-Ecole, c'est parti !!!.....

Après de longs mois de gestation (définition du projet, appels d'offres, recherches de financements, rencontres avec le Trésorier, discussions en Conseil...), le chantier a démarré début novembre....

L'objectif ? Adapter ce bâtiment à la nouvelle réalité du village : fermeture de l'Ecole, accessibilité de la Mairie, qui va devenir une Mairie Annexe....

4 appartements (2 T1 et 2 T3), au confort et aux normes environnementales actuelles vont donc être aménagés dans ce bâtiment. Les 2 T1 se situeront dans l'espace de l'ancienne Mairie, le T3 existant sera rénové et un T3 sera créé dans l'une des salles de classe, l'autre étant la nouvelle Mairie.

Les 2T1 et le T3 du premier étage seront mis à la disposition, en priorité, de jeunes en apprentissage dans les entreprises locales, le T3 du rez de chaussée étant conçu pour des personnes à mobilité réduite. La Mairie sera aussi accessible à ces personnes.

Il s'agit donc bien d'une restructuration complète du bâtiment et pas d'un simple aménagement, qui n'aurait pas été possible, du fait d'une isolation insuffisante et d'absence de soutien de l'Etat.

Nous profitons de ce chantier pour renforcer, par un ceinturage et des tire-forts, la structure du bâtiment dont les murs, notamment ceux situés au Nord, présentaient quelques fissures, liées aux mouvements de terrain.

Il va durer **une année** ; nous espérons pouvoir accueillir les premiers résidents en septembre/octobre 2019. Il nous a obligé à :

- déménager la Mairie vers la place Syamour,
- déplacer l'arrêt du ramassage scolaire vers un autre endroit abrité, un peu plus haut dans la Grande rue.

Vos élus sont très attentifs à son avancement et aux nuisances qu'il pourrait provoquer et ils participent aux réunions hebdomadaires de chantier avec les entreprises, l'architecte et les organismes de contrôle.

D'un coût de 700 000 € TTC, il est subventionné à hauteur de 54% par l'Etat, la Région et le Département.



Commune Nouvelle

Le mariage entre les communes de Domblans et Bréry vient d'aboutir ces derniers jours, il a été validé par Monsieur le Préfet le 12 décembre 2018 avec effet au 01 janvier 2019. C'est le fruit d'une collaboration de plusieurs années entre les communes de Bréry, Domblans et Frontenay.

Celle-ci s'est fondée sur le regroupement de nos écoles, la gestion mutualisée de nos salles des fêtes avec un tarif spécifique pour les habitants des villages, des employés communaux qui travaillent ensemble...

Puis la commune de Frontenay a décidé de nous quitter, pour des raisons internes. Et il a fallu avancer plus vite dans le processus de rapprochement car toute modification de commune devenait impossible dès 2019, année préélectorale.

Nous avons conduit de nombreuses réunions, appris à nous connaître, nous reconnaître et nous respecter. Les conseils municipaux se sont réunis à deux reprises et notamment avec deux maires ayant fait l'expérience de commune nouvelle.

Bréry restera Bréry mais sera rattaché administrativement à Domblans, nom de la commune nouvelle. Les deux conseils municipaux seront donc réunis jusqu'aux prochaines élections, en 2020. Bréry sera une commune déléguée et les permanences en mairie annexe de Bréry seront maintenues.

L'adresse postale reste liée à notre code postal. Pour exemple :

*Mme Mr Durand
98 rue de L'église
BRÉRY
39230 DOMBLANS*

De notre point de vue, comme nous l'avons expliqué lors de la réunion publique le 9 novembre dernier, c'est une décision prise avec nos voisins, choisie, pour éviter que l'on subisse une décision de regroupement plus tard.



Voici ci-dessous un extrait de la charte liant les deux communes et notamment les principes fondateurs, les orientations prioritaires, les projets envisagés :

« Les communes visées de Bréry et Domblans ont projeté un avenir et un destin commun. Leur proximité géographique, leur appartenance au même bassin de vie, à la même communauté de communes, Bresse Haute Seille, leur habitude de travailler ensemble au travers des différents syndicats intercommunaux, le fait d'avoir une école commune, les amène à vouloir accentuer le partage et le développement.

La volonté des élus s'appuie sur les principes suivants :

- *Assurer une meilleure représentation de notre territoire et de ses habitants auprès de l'état, des autres collectivités ou établissements publics tout en assurant une représentation équitable des communes fondatrices au sein de la commune nouvelle.*
- *Maintenir un service public de proximité à disposition des habitants.*
- *Constituer un pôle plus important, en milieu rural, regroupant les moyens humains, matériels et financiers de 2 communes fondatrices, en veillant aux intérêts des habitants et en assurant une gestion optimum des deniers publics.*
- *Enrichir le potentiel d'élus locaux en vue des prochaines échéances communales.*

L'équipe municipale, en conjuguant conviction et responsabilité, a la volonté de défendre et développer une qualité de vie et une qualité environnementale sur son territoire, le rendre accueillant et attractif.

Orientations prioritaires de la commune nouvelle

- *Maintenir et développer l'activité artisanale, commerciale, industrielle, viticole et agricole sur le territoire,*
- *Développer les actions destinées à pérenniser l'école de Domblans/Bréry ainsi que les activités para scolaires (cantine, garderie etc...),*
- *Développer et promouvoir les activités culturelles, de loisir, associatives, le tourisme, en substance, maintenir et développer le lien social sur le territoire,*
- *Développer et entretenir le patrimoine bâti, en particulier celui présentant un intérêt historique, architectural ou touristique,*
- *Mettre en valeur la forêt communale et continuer à proposer l'affouage aux habitants de la commune nouvelle.*

Concrètement les projets listés ci-après ont vocation à répondre à certaines de ces orientations

- *Gestion de la mobilité rurale et notamment création d'une liaison de déplacement doux entre « Bréry » et « Domblans »,*
- *Vente de l'ancienne gendarmerie de Domblans, construction d'une nouvelle gendarmerie,*
- *Création de petits appartements destinés à accueillir des apprentis dans le bâtiment mairie/école de Bréry,*
- *Poursuite de l'enfouissement des réseaux secs,*
- *Construction d'immeubles dotés d'infrastructure para médicales destinés à accueillir des seniors,*
- *Création d'une maison d'assistantes maternelles et d'une maison des associations. »*

L'intégralité de la charte peut vous être transmise sur demande.

Le « jeu des 1000 € » S'est arrêté dans notre village

Nous l'attendions déjà depuis longtemps. Ce samedi 27 octobre, Nicolas Stouffet, animateur de l'émission « le jeu des 1 000 € » diffusé sur France Inter et son équipe ont fait une halte à Bréry. Un public nombreux (plus de 250 personnes) a pris place dans la salle des fêtes pour participer aux enregistrements de ce célèbre jeu. Trois émissions enregistrées que vous pourrez retrouver grâce aux liens ci-dessous avec nos brillants candidats jurassiens.

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-jeu-des-1000-eu/le-jeu-des-1000-eu-31-decembre-2018>

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-jeu-des-1000-eu/le-jeu-des-1000-eu-21-novembre-2018>

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-jeu-des-1000-eu/le-jeu-des-1000-eu-22-novembre-2018>

Une présentation de notre village faite à cette occasion permettra aux auditeurs de mieux connaître notre département et les particularités de Bréry : son église de style florentin et ses fresques récemment rénovées, sa traditionnelle soirée des fayas le 25 décembre sans oublier Marguerite Syamour, sculptrice née ici.

Une bonne ambiance mêlant jeunes et moins jeunes pour applaudir le « carillon » et le « super banco ».



BRÉRY JEU DES 1 000 EUROS (FRANCE INTER)

Quel engouement pour le jeu !



■ Nicolas Stouffet présente la Bresse haute Saïlle et le village de Bréry. PhotoDR



Centre Communal d'Action Sociale

C'est au restaurant « La Fontaine » à Mantry que se sont retrouvés, ce dimanche 9 décembre, nos aînés entourés de l'équipe municipale et des membres du CCAS pour partager leur traditionnel repas de fin d'année.

Roger Ballet, Maire, a rappelé l'importance de se retrouver pour partager et vivre ensemble de bons moments. Il a évoqué de manière globale les travaux réalisés et en cours notamment le bâtiment mairie-école qui se transformera en partie en logements locatifs sans oublier notre entrée en « commune nouvelle » avec Domblans.

Ce bon moment de convivialité s'est terminé autour de la construction d'un magnifique puzzle, réalisé avec brio par Philippe Leseigneur, d'une photo de notre village.



100^{ème} anniversaire de la commémoration Du 11 Novembre 1918

Le 12 mars 2008 mourrait, à 111 ans, le dernier poilu de nationalité française, Lazare PONTICELLI. Un hommage national lui fut rendu ainsi qu'à tous les poilus de 14 – 18.

A Bréry, ce fut, cette année, le 100^{ème} anniversaire de la commémoration du 11 novembre 1918. Cent ans après cette guerre fratricide, le souvenir reste fort devant cette tragédie humaine. En effet, la première Guerre mondiale a vu 74 millions de soldats mobilisés et a constitué à un massacre de près de 10 millions de morts.

Un site internet du ministère des armées permet de retrouver les aïeuls et parents qui sont morts. Chacun peut donc retrouver la fiche numérisée de son aïeul disparu sur le site Mémoire des hommes. Mais pour permettre des recherches plus précises que le simple nom (grade, date et lieu de décès...), il a fallu remplir manuellement toutes les informations. C'est ainsi que fut mené un travail par plus de 2 500 internautes bénévoles, en particulier l'équipe de « 1 jour 1 poilu », qui a indexé un total de 1 422 977 fiches entre fin 2013 et avril 2018.

La guerre 14-18 a surtout fauché toute une génération d'hommes qui avaient une vingtaine d'années au moment de l'entrée en guerre. Comme l'explique le démographe François Héran¹ dans « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre » la « classe 14 », c'est-à-dire la génération qui avait 20 ans en 1914, « *subit de plein fouet le choc des premiers mois de guerre et fut mobilisée pendant tout le conflit* ». Résultat, 31 % des hommes incorporés sont morts, soit 22 % de leur génération !

Des chiffres records participent de cette triste mémoire : le jour le plus meurtrier a été le 25 septembre 1915 où 23 567 soldats sont morts au moment des offensives de Champagne et d'Artois. Quant au mois le plus meurtrier, ce fut septembre 1914 avec 101 633 soldats qui sont morts sur le front. Mais cela était aussi lié pour une large part à l'impréparation des soldats.

Au-delà des hommes mobilisés, l'impact a été immense pour toute la société, en particulier pour leur famille avec un demi-million de jeunes veuves de moins de 45 ans et environ un million d'orphelins. Le nombre de naissances a été réduit de 800 000 à 400 000 par an, ce qui a créé des « classes creuses » faisant de la France le pays le plus âgé du monde en 1939.

Une exposition a eu lieu à la salle polyvalente avec des objets, armes, vêtements militaires, affiches, médailles et même un vélo d'époque. Celle-ci a été mise en œuvre par Françoise et Éric DURIEUX, habitants du village.

Lors de la cérémonie, Jean Pierre Médigue portait le drapeau de la Centurie. Il s'agit de la Centurie des plus jeunes combattants volontaires de la Résistance (CPJCVR) de la guerre 39 – 45 (de 11 ans à 21 ans). Cette association fêtait en 2018 le 30^{ème} anniversaire de sa création. Elle est composée aujourd'hui de 139 membres (hommes et femmes) dont 100 personnes engagées en résistance sur une période d'âge allant de 11 à 17 ans. Ce lien entre les 2 guerres mondiales nous rappelle l'importance de l'engagement lors des heures sombres de notre histoire.

Pour autant, comme le précisait Lazare PONTICELLI², « « On se battait, on ne se connaissait pas. On se tue, on ne se connaît pas. Pourquoi ? » ...

¹ François HERAN - Populations & Sociétés, Ined, 2014 - « Générations sacrifiées : le bilan démographique de la Grande Guerre » la « classe 14 »
https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19890/population_societes_2014_510_guerre.fr.fr.pdf

² TF1 .Journal télévisé de 20h00 du 12 mars 2008



BREVES à BRÉRY

En début d'été nous avons repeint le bâtiment entourant la fontaine située chemin de Mauffans et avons permis de réaliser la réfection du foyer de l'alambic grâce à la mobilisation de Messieurs Breton, Salvadori, Chérin et Faoro. Merci à chacun...Il reste à restaurer la fontaine du chemin des Vignes.



En liaison avec le SIDEC, la tranche 1 d'enfouissement des réseaux secs vient de se terminer sur une partie de la grande rue, jusqu'au chemin du Dégoulot. Celle-ci fait suite à l'enfouissement déjà réalisé dans la grande rue et sur le début du chemin de Mauffans. C'est un véritable changement, gage de sécurité et d'esthétisme sur une grande portion de la grande rue... Nous envisageons une 2^{ème} tranche d'enfouissement vers le chemin du Dégoulot, en changeant le transformateur. Ces travaux seront à conduire par la commune nouvelle.

Notre village est inscrit officiellement dans le projet grand site de France, autour de Château Chalon et Baume les Messieurs. Nous allons donc rejoindre dans quelques années des sites reconnus tels que le Pont du Gard, la Dune du Pilat, l'Aven d'Ornac..., et pour les plus proches de nous, la Roche de Solutré ou le site de Bibracte... Nous avons tenus à inscrire le village de Bréry dans le périmètre du grand site car il est un véritable belvédère de l'entrée de ces sites emblématiques. Un comité de pilotage sera prochainement constitué par Monsieur le Préfet et nous avons demandé à en faire partie.



17 Grands Sites de France

Aven d'Ornac	1
Baie de Somme	2
Bibracte-Mont Beuvray	4
Camargue gardoise	5
Cirque de Navacelles ***	7
Conca d'Oru, vignoble de Patrimoine	
golfe de Saint-Florent	40
Iles Sanguinaires - pointe de la Parata	34
Gorges de l'Hérault **	29
Les Deux-Caps Blanc-Nez, Gris-Nez	14
Marais Poitevin	16
Massif du Canigó	18
Pointe du Raz en Cap Sizun	23
Pont du Gard *	24
Puy de Dôme	25
Puy Mary - Volcan du Cantal	26
Sainte-Victoire	21
Solutré Pouilly Vergisson	28

Le label Grand Site de France est décerné par l'État, au gestionnaire du Grand Site, pour six ans. Il vient reconnaître que son action est conforme aux principes du développement durable.

2 grandes collectivités

Département de l'Hérault
Département du Puy-de-Dôme

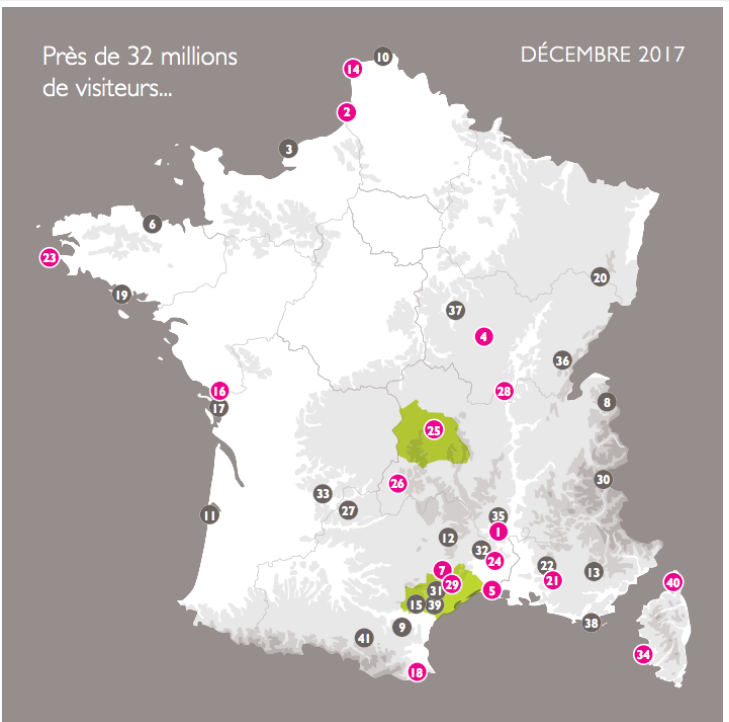
Grands Sites de France en projet

Ballon d'Alsace	20
Canal du Midi, du Malpas à Fonsérannes *	39
Cap d'Érquy - Cap Fréhel	6
Cirque de Sixt Fer à Cheval	8
Cité de Carcassonne *	9
Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian	15
Dune du Pilat	11
Dunes de Flandre	10
Dunes sauvages de Gâvres à Quiberon	19
Estuaire de la Charente, Arsenal de Rochefort	17
Falaises d'Étretat, Côte d'Albâtre	3
Gorges de l'Ardèche	35
Gorges du Gardon	32
Gorges du Tarn, de la Jonte et causses ***	12
Gorges du Verdon	13
Le Vézélien *	37
Massif des Ocrez	22
Montségur	41
Presqu'île de Giens et Salins d'Hyères	38
Rocamadour **	27
Salagou - Cirque de Mourèze	31
Vallée de la Clarée et Vallée Étroite	30
Vallée de la Hérisson - Plateau des 7 Lacs	36
Vallée de la Vézère *	33

* site du patrimoine mondial - ** site du patrimoine mondial au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle
*** site faisant partie du Bien Cousses et Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, inscrit au patrimoine mondial

Près de 32 millions de visiteurs...

DÉCEMBRE 2017



En ce début d'année 2019, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), qui couvre dorénavant tout le territoire de Bresse Haute Seille, devrait développer une nouvelle prestation, basée davantage sur l'accompagnement et le service, plutôt que le contrôle. Les couts et les échéances de visites seront également ajustés.

La base de loisirs de Desnes, pilotée par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille, ouverte en juin 2018, a été un véritable succès. Des milliers de visiteurs et baigneurs s'y sont rendus pour profiter de la plage et des attractions installées. La gratuité du site, le beau temps de cet été ont aussi favorisé cette forte fréquentation. Rendez-vous l'été prochain !



La coupe de peupliers au bord de Seille a été une bonne opération pour la commune. Au final il y a eu 217 arbres abattus, ce qui a généré 223 grumes marquées pour un total de 687 m³. Cela a rapporté 34 350 € à la commune de Bréry. Merci aux personnes qui ont, à l'époque, pensé aux générations futures.

Assainissement : Ce sont 13 habitations du village qui ont et vont bénéficier de l'aide de l'Agence de l'Eau (3 000 €) pour se mettre en conformité, en installant une micro station. C'est une véritable prise de conscience et un effort financier fournis, non négligeable, pour le traitement de nos eaux usées. Sur l'ensemble des villages de la Communauté de Communes, c'est le village de Bréry qui a le plus sollicité l'aide de l'agence de l'eau. Il reste toutefois 8 habitations au village sans aucun traitement, laissant se déverser les eaux usées et des toilettes dans les eaux pluviales...



Internet : les études touchent à leur fin, sur notre secteur. Le central optique est installé sur le site de Voiteur et le câble de fibre optique pourra ensuite être déployé. Selon les services du Conseil Départemental, dès la fin du 1^{er} trimestre 2019, nous devrions connaître la date de mise en service commercial de la fibre sur notre village.

Le comité des fêtes de Bréry

Le 3 et 4 février 2018 : Percée du Vin Jaune à L'Etoile. Le comité était présent, 36 bénévoles ont assuré la restauration assise et la buvette ainsi qu'une entrée et un barrage filtrant.

Le 24 février 2018 : Assemblée Générale. A cette assemblée étaient présentes 16 personnes. Elle s'est déroulée à la salle de la mairie et s'est conclue par une collation raclette.

Le 24 mars 2018 : Nettoyage de printemps. Une quinzaine de personnes du village dont de nombreux jeunes ont participé. 3 équipes ont collecté les déchets et une collation a été offerte à l'issue de cette sortie.



Soirée chorale. Dans le cadre du printemps du chant choral, le comité des fêtes a participé à l'accueil des chorales de Mancy et Vénéralis, chœurs du foyer rural de Macornay, et Mosaïque, chœur de Méloisey (21). 90 choristes ont animé la soirée avec un répertoire contemporain et traditionnel.

Le 8 juin, 13 juillet, 10 août et 14 septembre : marché des producteurs. Une douzaine de producteurs locaux étaient présents. Un barbecue et des tables étaient mises à disposition. Le 10 août, un groupe musical du village a assuré l'animation de la soirée. Le comité assurait la buvette et proposait du gratin ou des frites. Entre 50 et 100 personnes étaient présentes à chaque marché. Belle animation estivale !



Le 9 juin 2018 : Grande Mise en Commun à Commenailles. Le comité des fêtes participait en tant que spectateurs. Le temps et la bonne humeur étaient présents. Belles balades et animations sur le territoire Bresse-Haute Seille.



Le 16 juin 2018 : Repas Champêtre. Plus de 100 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes. Beau moment de convivialité !



Le 12 août 2018 : Fête de la St Laurent. Le dimanche, le four de la famille Sauge a été mis en chauffe. Les pizzas préparées et cuites par le comité ont été offertes lors de l'apéritif devant la fontaine des pompiers et de l'alambic. Un soleil très très présent, une bonne ambiance, une soixantaine de personnes sont venues les déguster.



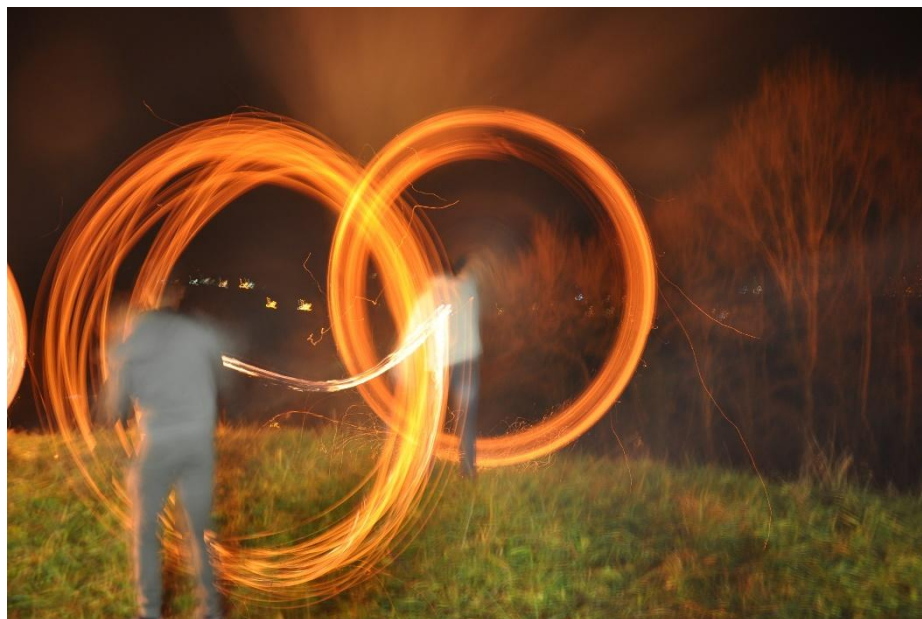
Le 2 septembre 2018 : La Brérychonne. Cette année, notre balade annuelle s'est délocalisée. Randonnée au Mont Poupet, à proximité de Salins. Nous étions 24 participants dont 14 de Bréry. La randonnée était organisée par le club de marche d'Ornans et le comité des fêtes. Belle journée de marche !



24 novembre 2018 : Bal de la sainte Catherine : Grand Banquet des soupes et Kvintet Orkestra. 10 soupes différentes ont été servies pour une centaine de convives, ensuite Bal Klezmer et Balkan, environ 150 danseurs ont apprécié le Kvintet Orkestra. Soirée conviviale et joyeuse.



25 décembre 2018 : Les Fayes. Familles et amis de Bréry sont venus partager un verre de vin ou de jus de pomme chauds ainsi qu'un morceau de galette autour du feu. A l'invitation de la célébration du solstice d'hiver, un certain nombre de personnes ont tourné les fayas.



Les projets du Comité pour l'année 2019. La Percée du Vin Jaune à Poligny, un voyage au printemps en Crète, les marchés estivaux, la Fête de la Saint Laurent, la Brérychonne, le Bal de la Ste Catherine, les Fayes. D'autres sont en cours de réflexions... Le Comité propose et accueille toutes propositions et volontaires pour enrichir la vie du village.

Françoise Bernard Leseigneur
Présidente du Comité des Fêtes



**Association Communale
De Chasse Agréée**

A.C.C.A. BRÉRY

La saison de chasse 2018-2019 est déjà bien entamée.

Cette année, le nombre de chasseurs est de 19 dont 10 ayants droit et 9 étrangers.

Pour l'instant, le nombre d'animaux prélevé sur l'A.C.C.A. depuis l'ouverture est de : 10 sangliers, 5 chevreuils et 2 lièvres.

Les chasseurs et leurs épouses vous souhaitent leurs Meilleurs Vœux pour cette nouvelle année 2019.

Francois PETRACCO
Président

Bréry à la Une



BRÉRY JEU DES 1 000 EUROS (FRANCE INTER)

Quel engouement pour le jeu !



Nicolas Stoufflet présente la Bresse haute Seille et le village de Bréry. Photo DR

BRÉRY LOISIRS La Brérychonne au mont Poupet



lors des sélections. Photo DR

Le groupe de randonneurs. Photo DR

La randonnée la Brérychonne, organisée par le comité des fêtes, s'est déroulée dimanche 2 septembre. Les 14 randonneurs sont partis vers 8 h 45, en direction de Salins-les-Bains, après avoir dégusté café et brioche devant la salle des fêtes. Arrivés à Salins, ils ont retrouvé dix randonneurs de l'association « Randonner au pays de Courbet » d'Ormans. Ensemble, ils ont réalisé l'ascension du mont Poupet en passant par la Chaux Clucy, Saizenay, puis la croix du Poupet. Après une pause où les groupes ont pu contempler la vue, la randonnée sportive a été effectuée par le village de Saint-Thiébaud. Tous ont parcouru cette randonnée de 16 kilomètres.

missions...
éciale...
credi...
udi...
nt

en passant par la sculptrice Marguerite Syamour née à Bréry, dont les sculptures se trouvent dans de nombreuses communes du Jura.

Et le dernier enregistrement, pour Christine et Jérôme... il faudra écouter le 31 décembre. « J'aime beaucoup ces ambiances où tout le monde est content de se retrouver. Il y a vraiment eu une bonne ambiance et beaucoup de naturel », dit Nicolas. Lui et son équipe reprennent la route, ils visitent une centaine de communes chaque année et espèrent revenir bien vite dans le Jura.

De jeunes candidats brillants

Pour l'émission jeunes, Camilla, en terminale L à Champagnole, et Félix, en 4^e au collège Briand de Lons-le-Jaunier, relèvent le défi. Encouragés par le public, ils font un sans-faute et portent le super bandeau.

CONTACT : mairie de Bréry



BRÉRY INITIATIVE

Un nouveau foyer de l'alambic est disponible



Le foyer de l'alambic a été restauré bénévolement par des habitants de Bréry. Photo DR

Au moins dix mètres linéaires de pizzas et de quiches ont été dégustées ce dimanche 12 août. Les habitants de Bréry se sont réunis autour d'un apéritif géant pour fêter la Saint-Laurent, le saint patron du village. Cela a été l'occasion d'inaugurer le nouveau foyer de l'alambic, « restauré par des habitants du village », précise Roger Ballet, le maire. « La municipalité a fourni les matériaux, comme les briques et le ciment réfractaire ». En

quelques jours, les bénévoles ont totalement restauré le foyer pour la distillation. Un travail jugé de qualité par les habitants, soucieux de sa sauvegarde. Les autres projets comme la rénovation de la mairie (déplacement au rez-de-chaussée et mise en accessibilité) ainsi que la création de logements, notamment à l'école mairie sont en bonne voie mais il reste à compléter le financement », ajoute le maire.

CONTACT Mairie au 03.84.85.26.33.

1000 € passe par le village



L'animateur Nicolas Stoufflet sera à Bréry samedi 27 octobre. Photo Radio France/Christophe Abramowitz

cette émission sera présentée à la salle des fêtes à 14 heures les enregistrements.

réjouit les élus et les habitants. « C'est une belle occasion de mettre notre région en lumière, puisque l'animateur, Nicolas Stoufflet, nous fera une présentation intéressante de notre territoire et de nos communes ».

Bresse Haute Seille et bien sûr de notre village. »
PRATIQUE Samedi 27 octobre à 14 heures à la Salle polyvalente de Bréry.
CONTACT 03.84.85.26.33 ou brery.commune@wanadoo.fr

